

Abrogation du décret et de l'arrêté « restauration scolaire »

Par décret et arrêté du 30 septembre 2011, le gouvernement a rendu obligatoire le modèle d'hyper-consommation de produits d'origine animale et interdit les alternatives végétariennes quotidiennes dans la restauration scolaire :

- Présence obligatoire de viande, poisson, fromages ou œufs dans le plat principal de chaque menu.
- Produit laitier obligatoire dans chaque menu.
- Fréquence minimale imposée de menus comportant poisson et viande.



Une démarche malhonnête programmée de longue date

« Le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, a annoncé la mise en place d'un **programme national pour l'alimentation avec pour objectif prioritaire de défendre le secteur agricole [...]** ce programme vise aussi à freiner l'impact de certains discours, comme celui de l'ex-Beatle Paul McCartney qui a appelé en décembre, en marge du sommet de Copenhague, à une journée hebdomadaire sans viande pour lutter contre le réchauffement climatique. Cet appel avait suscité une levée de boucliers chez les éleveurs [...]. » dépêche AFP du 21 janvier 2010.

Violation de la liberté de conscience

Les enfants des familles végétariennes par respect de la vie animale, ou des familles demandeuses de repas non carnés en collectivité par conviction religieuse devront se contenter de repas carencés à l'école, en laissant la viande sur le bord de l'assiette.

Les communes qui ont mis en place une alternative végétarienne ou sans viande afin d'accueillir tous les enfants, sont désormais hors-la-loi.

L'article 9.1. de la **Convention européenne des droits de l'homme** indique que le droit fondamental à la liberté de conscience inclut la **liberté de manifester sa conviction par les pratiques individuellement ou collectivement, en public ou en privé.**

Abrogation du décret et de l'arrêté « restauration scolaire »

Par décret et arrêté du 30 septembre 2011, le gouvernement a rendu obligatoire le modèle d'hyper-consommation de produits d'origine animale et interdit les alternatives végétariennes quotidiennes dans la restauration scolaire :

- Présence obligatoire de viande, poisson, fromages ou œufs dans le plat principal de chaque menu.
- Produit laitier obligatoire dans chaque menu.
- Fréquence minimale imposée de menus comportant poisson et viande.



Une démarche malhonnête programmée de longue date

« Le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, a annoncé la mise en place d'un **programme national pour l'alimentation avec pour objectif prioritaire de défendre le secteur agricole [...]** ce programme vise aussi à freiner l'impact de certains discours, comme celui de l'ex-Beatle Paul McCartney qui a appelé en décembre, en marge du sommet de Copenhague, à une journée hebdomadaire sans viande pour lutter contre le réchauffement climatique. Cet appel avait suscité une levée de boucliers chez les éleveurs [...]. » dépêche AFP du 21 janvier 2010.

Violation de la liberté de conscience

Les enfants des familles végétariennes par respect de la vie animale, ou des familles demandeuses de repas non carnés en collectivité par conviction religieuse devront se contenter de repas carencés à l'école, en laissant la viande sur le bord de l'assiette.

Les communes qui ont mis en place une alternative végétarienne ou sans viande afin d'accueillir tous les enfants, sont désormais hors-la-loi.

L'article 9.1. de la **Convention européenne des droits de l'homme** indique que le droit fondamental à la liberté de conscience inclut la **liberté de manifester sa conviction par les pratiques individuellement ou collectivement, en public ou en privé.**

L'hyper-consommation de produits animaux enseignée aux enfants

Le gouvernement impose un modèle alimentaire destructeur pour l'environnement et problématique pour la santé publique.

Il pérennise un modèle qui exerce une pression excessive sur les ressources en terre et en eau de la planète. Enseigner aux enfants de France à manger ainsi, c'est garantir qu'ailleurs des enfants continueront à mourir de faim.

Seuls l'élevage intensif et la pêche industrielle peuvent fournir les quantités de protéines animales imposées par le gouvernement. Le modèle alimentaire qui maltraite et tue des animaux à une échelle inouïe est désormais une norme incontournable.



Charlie Hebdo

Dans ces textes :

calcium = produits laitiers
protéines = protéines animales
fer = viande, poisson ou œuf

Or, les besoins en ces nutriments peuvent également être satisfaits par des sources végétales et minérales.

A qui profite le mensonge ?

Le ministère de l'Agriculture prouve une fois de plus son dévouement aux intérêts des filières de l'élevage et de la pêche, au mépris des questions humanitaires, animales, environnementales, de santé publique et de liberté de conscience.

Nous exigeons le retrait de ces textes !

Infos et pétitions sur :
<http://www.viande.info>
<http://www.icdv.info>

<http://www.L214.com>
<http://www.vegetarisme.fr>

L'hyper-consommation de produits animaux enseignée aux enfants

Le gouvernement impose un modèle alimentaire destructeur pour l'environnement et problématique pour la santé publique.

Il pérennise un modèle qui exerce une pression excessive sur les ressources en terre et en eau de la planète. Enseigner aux enfants de France à manger ainsi, c'est garantir qu'ailleurs des enfants continueront à mourir de faim.

Seuls l'élevage intensif et la pêche industrielle peuvent fournir les quantités de protéines animales imposées par le gouvernement. Le modèle alimentaire qui maltraite et tue des animaux à une échelle inouïe est désormais une norme incontournable.



Charlie Hebdo

Dans ces textes :

calcium = produits laitiers
protéines = protéines animales
fer = viande, poisson ou œuf

Or, les besoins en ces nutriments peuvent également être satisfaits par des sources végétales et minérales.

A qui profite le mensonge ?

Le ministère de l'Agriculture prouve une fois de plus son dévouement aux intérêts des filières de l'élevage et de la pêche, au mépris des questions humanitaires, animales, environnementales, de santé publique et de liberté de conscience.

Nous exigeons le retrait de ces textes !

Infos et pétitions sur :
<http://www.viande.info>
<http://www.icdv.info>

<http://www.L214.com>
<http://www.vegetarisme.fr>